

**Structure des TDRs contrat institutionnel**

Titre	Études de faisabilité technique, contrôle et supervision des travaux de construction d'un système d'adduction gravitaire d'eau potable dans la cité de Kasenyi, Zone de Santé de Tchomia, Province de l'Ituri
Objectifs	Le présent TdR vise à sélectionner un bureau d'études et de contrôles spécialisé chargé d'assurer les études de faisabilité technique et la supervision des travaux du projet de construction d'un réseau d'adduction d'eau potable (AEP) dans la cité de Kasenyi, Zone de Santé de Tchomia (Province de l'Ituri, RDC), comprenant un réservoir de stockage en béton armé, ouvrages de décantation et de brise-charge, vingt (20) bornes fontaines publiques, ainsi que la des conduites en tuyaux HDPE et galvanisés de distribution, afin de garantir un système d'approvisionnement en eau potable techniquement fiable, durable et conforme aux normes en vigueur.
Lieu	Aire de Santé de Kasenyi, Zone de Santé de Tchomia, Province de l'Ituri (Latitude : 1.392350°, Longitude : 30.439253°)
Durée	7 mois (durée indicative)
Date de début/Fin	1 <sup>er</sup> avril au 1 <sup>er</sup> novembre 2026
Type de contrat	Contrat institutionnel
Rapporter au	WaSH Manager
Code Budget /PBA No	<b>SM250412</b>
Codes du Project et de l'activité	WBS 0990/A0/08/883/003/009

Section	Contenu
<b>1. Contexte</b>	<p>La République Démocratique du Congo (RDC) dispose d'importantes ressources en eau de surface et souterraines. Toutefois, malgré ce potentiel hydrique considérable, <b>l'accès à des services d'eau potable sûrs et durables demeure limité dans plusieurs régions du pays</b>, en particulier dans les zones rurales, enclavées ou affectées par des crises humanitaires. Cette situation expose les populations à des risques élevés de maladies hydriques et constitue un frein au développement socio-économique et à l'amélioration des conditions sanitaires.</p> <p>La <b>Province de l'Ituri</b>, et plus particulièrement la <b>Zone de Santé de Tchomia</b>, connaît depuis plusieurs années une <b>instabilité sécuritaire persistante</b> ayant entraîné des <b>déplacements massifs de populations</b> vers certaines localités relativement plus stables, notamment la <b>cité de Kasenyi</b> (Latitude : 1.392350°, Longitude : 30.439253°), située sur les rives du lac Albert. Cette pression démographique accrue exerce une forte contrainte sur les infrastructures et services de base existants, notamment en matière <b>d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement</b>.</p> <p>Dans ce contexte humanitaire et de relèvement, <b>l'UNICEF, en appui au Gouvernement de la RDC et aux autorités provinciales</b>, soutient la mise en place d'infrastructures d'eau potable <b>résilientes et durables</b>, visant à améliorer l'accès à l'eau pour les populations déplacées et les communautés hôtes, à <b>réduire les risques de maladies d'origine hydrique</b>, et à renforcer la résilience des services essentiels dans les zones affectées par les crises.</p> <p>À cet effet, il est prévu la <b>construction d'un système d'adduction d'eau potable (AEP) pour la cité de Kasenyi</b>, comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Un <b>réservoir de stockage en béton armé</b> ;</li> <li>•Un <b>réseau d'adduction et de distribution d'environ 20 km de conduites HDPE</b> ;</li> <li>•<b>Vingt (20) bornes fontaines communautaires</b> pour l'accès public à l'eau potable ;</li> <li>•Le raccordement au réseau de <b>deux écoles et de deux établissements de soins de santé</b>, afin de garantir un accès direct et continu à l'eau potable pour les services essentiels. Dans les établissements de soins de santé, l'eau potable sera disponible <b>au niveau des principaux points de prestations</b>, notamment les <b>laboratoires, les</b></li> </ul>

Section	Contenu
	<p><b>salles de soins, la salle d'accouchement et la salle de chirurgie</b>, afin de renforcer les conditions d'hygiène, de prévention des infections et de qualité des soins.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des ouvrages hydrauliques de régulation et de protection du réseau seront également prévus, notamment des ouvrages de décantation ou de collecte des eaux selon les besoins techniques, ainsi que des ouvrages de brise-charge destinés à assurer la régulation des pressions dans le réseau ;</li> <li>• Les <b>équipements hydrauliques et accessoires nécessaires</b> à la protection, à la régulation et à l'exploitation du réseau.</li> </ul> <p>Afin d'assurer <b>la pertinence technique des solutions proposées, la qualité des ouvrages et la durabilité du système d'alimentation en eau</b>, il est nécessaire de <b>recruter un bureau d'études spécialisé</b> chargé de conduire <b>les études techniques détaillées, le dimensionnement des infrastructures, ainsi que la mission de contrôle et de supervision des travaux de construction</b> du réseau d'adduction d'eau potable dans la cité de Kasenyi.</p> <p>Cette mission permettra de garantir que les infrastructures projetées sont <b>conformes aux normes techniques en vigueur, adaptées au contexte local et capables de répondre durablement aux besoins en eau des populations bénéficiaires</b></p>
<p><b>2. Objectifs, But &amp; résultats attendus</b></p>	<p><b>1. But de la mission</b></p> <p>Le but de la mission est de <b>mettre à la disposition de l'UNICEF et du Gouvernement de la RDC les études techniques complètes et l'assistance technique nécessaires à la réalisation d'un réseau d'adduction d'eau potable durable dans la cité de Kasenyi</b>, et d'assurer le <b>suivi et contrôle techniques des travaux</b> afin de garantir la qualité, la conformité et la durabilité des infrastructures réalisées.</p> <p>Cette mission vise à assurer que le système d'alimentation en eau potable projeté <b>répond aux besoins actuels et futurs de la population</b>, respecte les normes techniques en vigueur et contribue à <b>améliorer durablement l'accès à l'eau potable pour les communautés de la cité de Kasenyi</b>.</p> <p><b>2. Objectifs de la mission</b></p> <p>Les objectifs de la mission sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réaliser les études de faisabilité technique et les études techniques détaillées</b> nécessaires à la conception d'un système d'adduction d'eau potable adapté aux conditions hydrauliques, topographiques et socio-économiques de la cité de Kasenyi ;</li> <li>• <b>Produire l'ensemble des documents techniques nécessaires à la mise en œuvre des travaux</b>, notamment les plans d'exécution, les notes de calcul, les devis quantitatifs et estimatifs, ainsi que les spécifications techniques ;</li> <li>• <b>Appuyer le processus de préparation du dossier d'appel d'offres des travaux</b>, sur la base des résultats des études techniques ;</li> <li>• <b>Assurer la mission de contrôle et de suivi des travaux</b>, afin de garantir la conformité des ouvrages aux études validées, aux normes techniques et aux exigences contractuelles ;</li> <li>• <b>Veiller au respect de la qualité des matériaux, des méthodes d'exécution et des délais de réalisation des travaux ;</b></li> <li>• <b>Appuyer les opérations de réception des ouvrages et de mise en service du réseau d'adduction d'eau potable.</b></li> <li>• <b>Réaliser une Etude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) du projet</b> afin d'identifier, évaluer et proposer des mesures de gestion/ d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux potentiels liés à la mise en œuvre du projet.</li> </ul> <p><b>3. Résultats attendus</b></p> <p>À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Les études de faisabilité technique et les études techniques détaillées du système d'adduction d'eau potable de Kasenyi sont réalisées et validées</b>, incluant les levés topographiques, les analyses techniques et le dimensionnement des ouvrages.</li> <li><b>2. Les documents techniques complets pour la réalisation des travaux sont disponibles</b>, notamment les plans d'exécution, les notes de calcul, les devis quantitatifs et estimatifs, ainsi que les spécifications techniques des ouvrages.</li> </ol>

Section	Contenu
	<p>3. <b>Les travaux de construction du réseau d'adduction d'eau potable sont supervisés et contrôlés conformément aux normes techniques</b>, garantissant la qualité et la durabilité des infrastructures réalisées.</p> <p>4. <b>Les infrastructures du système d'adduction d'eau potable sont réalisées et réceptionnées conformément aux études validées</b>, comprenant le réservoir de stockage, le réseau de distribution, les bornes fontaines et les ouvrages de régulation hydraulique.</p> <p>5. <b>Le système d'adduction d'eau potable est fonctionnel et prêt à être exploité</b>, contribuant à l'amélioration durable de l'accès à l'eau potable pour les populations de la cité de Kasenyi.</p> <p>6. L'Étude d'Impact Environnementale et Sociale assortis d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale est Réalisé et le Rapport d'EIES est certifié par l'ACE</p>
<p><b>3. Description de la mission</b></p>	<p>La mission consiste à assurer la maîtrise d'œuvre technique pour la réalisation du réseau d'adduction d'eau potable de la cité de Kasenyi, à travers la conduite des études techniques nécessaires à la conception du système ainsi que le <b>contrôle et la supervision des travaux de construction des infrastructures prévues</b>. La mission comprend ainsi deux phases principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réalisation des études techniques (faisabilité et études détaillées) ;</li> <li>• La mission de contrôle et de supervision des travaux de construction.</li> </ul> <p>Dans un premier temps, le bureau d'études réalisera les <b>études de faisabilité technique et les études techniques détaillées</b> permettant de définir la configuration optimale du système d'adduction d'eau potable ; Une Étude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) Permettant d'identifier les potentiels Impact E&amp;S issues de la mise en œuvre du projet et proposant les mesures de gestion et atténuation à travers un Plan de Gestion Environnementale et Sociale PGES . Cette phase comprendra notamment la <b>collecte et l'analyse des données existantes, les investigations de terrain, les levés topographiques, l'analyse de la ressource en eau, le dimensionnement hydraulique des ouvrages et la conception du réseau de distribution</b>.</p> <p>Sur la base de ces analyses, le bureau d'études devra <b>élaborer l'ensemble des documents techniques nécessaires à la mise en œuvre des travaux</b>, incluant notamment les <b>notes de calcul, les plans d'exécution, les devis quantitatifs et estimatifs, les spécifications techniques et les éléments techniques du dossier d'appel d'offres des travaux</b>, .</p> <p>Le système d'adduction d'eau potable à concevoir et à réaliser dans la cité de Kasenyi comprendra notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un réservoir de stockage en béton armé d'une capacité de 100 m<sup>3</sup> ;</b></li> <li>• <b>Un réseau d'adduction et de distribution d'environ 20 km de conduites</b>, comprenant des tuyaux HDPE et galvanisés selon les besoins techniques ;</li> <li>• <b>Vingt (20) bornes fontaines communautaires</b> destinées à l'approvisionnement en eau potable des populations ;</li> <li>• <b>Des ouvrages hydrauliques de régulation</b>, notamment des <b>bacs décanteurs, bacs collecteurs et des ouvrages de brise-charge en béton armé ;</b></li> <li>• <b>Les équipements hydrauliques et accessoires nécessaires à la sécurisation, à la régulation et à l'exploitation du réseau.</b></li> </ul> <p>En option, la mission comprendra également le <b>contrôle et la supervision des travaux de construction</b> du réseau d'adduction d'eau potable. À ce titre, le bureau d'études sera chargé de <b>veiller à la conformité technique des travaux exécutés par l'entreprise</b>, de contrôler la qualité des matériaux et des équipements, de suivre l'avancement des travaux, de vérifier les quantités exécutées et d'appuyer l'UNICEF dans les <b>procédures de réception provisoire et définitive des ouvrages. Veiller à la Conformité Environnemental et Sociale des travaux exécutés par l'entreprise en l'application du PGES pendant la mise en œuvre du projet.</b></p> <p>À l'issue de la mission, le bureau d'études devra s'assurer que <b>les infrastructures réalisées sont conformes aux études validées, techniquement fonctionnelles et aptes à assurer un service d'approvisionnement en eau potable fiable et durable pour la population de la cité de Kasenyi.</b></p> <p>Le bureau d'études devra maintenir <b>une présence technique régulière sur le chantier</b> afin d'assurer un suivi efficace des travaux et garantir la conformité des ouvrages aux études techniques validées.</p>

Section	Contenu
<b>4. Produits livrables</b>	<p>Dans le cadre de la mission, le bureau d'études devra produire et soumettre à l'UNICEF les livrables suivants, correspondant aux différentes phases de la mission :</p> <p><b>1. Rapport de démarrage (Inception Report)</b></p> <p>Dans un délai convenu après la signature du contrat, le bureau d'études soumettra un <b>rapport de démarrage</b> comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La compréhension de la mission et des objectifs du projet ;</li> <li>• La méthodologie détaillée de mise en œuvre des études ;</li> <li>• Le plan de travail et le calendrier d'exécution de la mission ;</li> <li>• L'organisation de l'équipe et la répartition des responsabilités ;</li> <li>• Les outils et méthodes de collecte des données et d'investigation de terrain.</li> <li>• Les TDR fournis et validés par l'ACE en vue de la réalisation de l'EIES</li> </ul> <p>Ce rapport ainsi que les TDRs devront être validés par l'UNICEF avant le démarrage effectif des investigations techniques.</p> <p><b>2. Rapport d'études de faisabilité technique (APS)</b></p> <p>Ce rapport présentera notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse du contexte et des besoins en eau de la population de la cité de Kasenyi ;</li> <li>• L'analyse de la ressource en eau disponible et des options techniques de captage et d'alimentation ;</li> <li>• Les résultats des investigations de terrain et des levés topographiques ;</li> <li>• L'analyse des différentes options techniques possibles et la justification du choix retenu ;</li> <li>• Une estimation préliminaire des coûts du système d'adduction d'eau potable.</li> <li>• Schéma directeur du réseau niveau sommaire avec prédimensionnement des conduites</li> </ul> <p><b>3. Rapport d'études techniques détaillées (Avant-projet détaillé – APD)</b></p> <p>Le bureau d'études produira un <b>rapport d'études techniques détaillées</b> comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rapport narratif d'APD</li> <li>- Les annexes : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les notes de calcul et le dimensionnement hydraulique du système ;</li> <li>✓ Les plans détaillés des ouvrages (réservoir, réseau de conduites, bornes fontaines, ouvrages de régulation, etc.) ;</li> <li>✓ Les schémas techniques et profils en long du réseau ;</li> <li>✓ Les devis quantitatifs et estimatifs (DQE/BoQ) ;</li> <li>✓ Les spécifications techniques des ouvrages et des équipements ;</li> <li>✓ Les éléments techniques nécessaires à la préparation du dossier d'appel d'offres des travaux.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>4. Etude d'Impact Environnementale et Sociale</b></p> <p>Le bureau d'étude produira une EIES qui permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et analyser les impacts environnementaux et sociaux potentiels, positifs et négatifs, du projet sur les milieux biophysique et humain ;</li> <li>• Décrire l'état initial de l'environnement dans la zone d'influence du projet (physique, biologique, socio-économique et culturel)</li> <li>• Analyser les risques environnementaux et sociaux, y compris ceux liés à la santé et sécurité, aux VBG et à l'accès aux ressources ;</li> <li>• Evaluer les alternatives techniques et de tracé, y compris l'option sans projet, afin d'optimiser les choix en minimisant les impacts ;</li> <li>• Définir les mesures d'atténuation, de prévention et de compensation appropriées pour chaque impact identifié ;</li> <li>• Elaborer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure de gestion</li> <li>- Plan de suivi</li> <li>- Responsabilités institutionnelles</li> <li>- Budget indicatif</li> </ul> </li> <li>• Assurer la conformité de du projet avec le cadre légal national et les normes environnementale et sociales de l'UNICEF et de son donateur</li> <li>• PV de consultation de Publique</li> </ul> <p><b>5. Dossier d'Appel d'Offres des travaux</b></p>

Section	Contenu																												
	<p>Sur la base des études techniques détaillées, le bureau d'études devra produire les <b>documents techniques nécessaires au dossier d'appel d'offres</b>, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans d'exécution ;</li> <li>• Le devis quantitatif et estimatif ;</li> <li>• Les spécifications techniques des travaux ;</li> <li>• Les bordereaux des prix unitaires.</li> </ul> <p><b>6. Rapports de supervision des travaux</b>            Dans le cadre de la mission de contrôle et de supervision, le bureau d'études produira :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des <b>rapports mensuels de supervision des travaux</b>, présentant l'état d'avancement des travaux, les difficultés rencontrées et les recommandations techniques ;</li> <li>• Des <b>rapports de visites de chantier</b> et de contrôle de la qualité des travaux ;</li> <li>• Les <b>rapports de validation des quantités exécutées et des situations d'avancement</b>.</li> </ul> <p><b>7. Rapport de réception provisoire des ouvrages</b>            À l'issue des travaux, le bureau d'études soumettra un rapport comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La vérification de la conformité des ouvrages réalisés par rapport aux plans et spécifications techniques ;</li> <li>• Les résultats des essais de fonctionnement et de mise en service du réseau ;</li> <li>• Les observations techniques et les éventuelles réserves.</li> </ul> <p><b>8. Rapport final de la mission</b>            À la fin de la mission, le bureau d'études produira un <b>rapport final consolidé</b> comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un résumé des activités réalisées ;</li> <li>• La documentation technique des infrastructures réalisées ;</li> <li>• Les plans tels que construits (as-built) ;</li> <li>• Les recommandations pour l'exploitation et l'entretien du système d'adduction d'eau potable.</li> </ul>																												
<p><b>5. Exigences en matière de rapports</b></p>	<p>Les prestations d'études et, le cas échéant, de <b>contrôle et de supervision des travaux</b> feront l'objet de <b>rapports techniques formels</b> soumis à l'UNICEF et au Maître d'Ouvrage dans les délais contractuels indiqués ci-dessous. Les délais sont exprimés <b>en jours calendaires à compter de la notification de démarrage de la mission</b>.</p> <p><b>Partie 1 : Études techniques</b></p> <table border="1" data-bbox="384 1256 1519 2067"> <thead> <tr> <th>Réf</th> <th>Désignation du livrable</th> <th>Délai de soumission</th> <th>Observations / Format</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Rapport de démarrage (compréhension de la mission, méthodologie détaillée, organisation de l'équipe, plan de travail et calendrier, plan assurance qualité (QA/QC).) Obtention du TDR de l'étude Validé par l'ACE</td> <td>5 jours après notification</td> <td>PDF + Word</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Rapport de diagnostic et analyse de contextes (état des lieux de l'alimentation en eau dans la cité de Kasenyi, analyse de la demande en eau, analyse de la ressource en eau disponible, contraintes techniques et environnementales et synthèse des investigations de terrain).</td> <td>10 jours</td> <td>PDF + cartes + photos</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Dossier d'Avant-Projet Sommaire (APS) (analyse des options techniques possibles, justification de la solution retenue, dimensionnement hydraulique préliminaire, estimation préliminaire des coûts et levés topographiques préliminaires)</td> <td>18 jours</td> <td>PDF + Word + AutoCAD</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Réunion de validation APS</td> <td>22 jours</td> <td>Réunion technique avec UNICEF</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Étude d'Impact environnementale et sociale Validé par l'ACE (identification des impacts environnementaux et sociaux, consultations communautaires et plan de gestion environnementale et sociale simplifié (PGES))</td> <td>25 jours</td> <td>PDF + annexes</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) (notes de calcul hydrauliques, dimensionnement détaillé des ouvrages ; plans détaillés du système, profils en long du réseau, devis quantitatif et estimatif (DQE) et spécifications techniques.</td> <td>30 jours</td> <td>PDF + Word + AutoCAD + fichiers de calcul</td> </tr> </tbody> </table>	Réf	Désignation du livrable	Délai de soumission	Observations / Format	1	Rapport de démarrage (compréhension de la mission, méthodologie détaillée, organisation de l'équipe, plan de travail et calendrier, plan assurance qualité (QA/QC).) Obtention du TDR de l'étude Validé par l'ACE	5 jours après notification	PDF + Word	2	Rapport de diagnostic et analyse de contextes (état des lieux de l'alimentation en eau dans la cité de Kasenyi, analyse de la demande en eau, analyse de la ressource en eau disponible, contraintes techniques et environnementales et synthèse des investigations de terrain).	10 jours	PDF + cartes + photos	3	Dossier d'Avant-Projet Sommaire (APS) (analyse des options techniques possibles, justification de la solution retenue, dimensionnement hydraulique préliminaire, estimation préliminaire des coûts et levés topographiques préliminaires)	18 jours	PDF + Word + AutoCAD	4	Réunion de validation APS	22 jours	Réunion technique avec UNICEF	5	Étude d'Impact environnementale et sociale Validé par l'ACE (identification des impacts environnementaux et sociaux, consultations communautaires et plan de gestion environnementale et sociale simplifié (PGES))	25 jours	PDF + annexes	6	Dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) (notes de calcul hydrauliques, dimensionnement détaillé des ouvrages ; plans détaillés du système, profils en long du réseau, devis quantitatif et estimatif (DQE) et spécifications techniques.	30 jours	PDF + Word + AutoCAD + fichiers de calcul
Réf	Désignation du livrable	Délai de soumission	Observations / Format																										
1	Rapport de démarrage (compréhension de la mission, méthodologie détaillée, organisation de l'équipe, plan de travail et calendrier, plan assurance qualité (QA/QC).) Obtention du TDR de l'étude Validé par l'ACE	5 jours après notification	PDF + Word																										
2	Rapport de diagnostic et analyse de contextes (état des lieux de l'alimentation en eau dans la cité de Kasenyi, analyse de la demande en eau, analyse de la ressource en eau disponible, contraintes techniques et environnementales et synthèse des investigations de terrain).	10 jours	PDF + cartes + photos																										
3	Dossier d'Avant-Projet Sommaire (APS) (analyse des options techniques possibles, justification de la solution retenue, dimensionnement hydraulique préliminaire, estimation préliminaire des coûts et levés topographiques préliminaires)	18 jours	PDF + Word + AutoCAD																										
4	Réunion de validation APS	22 jours	Réunion technique avec UNICEF																										
5	Étude d'Impact environnementale et sociale Validé par l'ACE (identification des impacts environnementaux et sociaux, consultations communautaires et plan de gestion environnementale et sociale simplifié (PGES))	25 jours	PDF + annexes																										
6	Dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) (notes de calcul hydrauliques, dimensionnement détaillé des ouvrages ; plans détaillés du système, profils en long du réseau, devis quantitatif et estimatif (DQE) et spécifications techniques.	30 jours	PDF + Word + AutoCAD + fichiers de calcul																										

Section	Contenu																																												
	<table border="1"> <tr> <td>7</td> <td>Dossier d'Appel d'Offres des travaux (DAO) incluant plans d'exécution, BPU, DQE et spécifications techniques</td> <td>38 jours</td> <td>PDF + Word + Excel</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Dossier technique final consolidé intégrant toutes les observations et validations</td> <td>45 jours</td> <td>Support électronique + copies papier</td> </tr> </table> <p><b>Formats techniques obligatoires</b>            Les documents techniques devront être fournis sous les formats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>AutoCAD (.dwg)</b> pour les plans et profils du réseau ;</li> <li>• <b>EPANET</b> pour la modélisation hydraulique du réseau ;</li> <li>• Logiciels de modélisation hydraulique du réseau (ex. EPANET ou équivalent).</li> <li>• <b>Word et PDF</b> pour les rapports techniques ;</li> <li>• <b>Excel (.xlsx)</b> pour les métrés, BPU et estimations financières.</li> </ul> <p><b>Partie 2 : Supervision des travaux</b>            Dans le cas où la composante de <b>supervision des travaux</b> est activée, le bureau d'études devra produire les rapports suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Rapport / Document</th> <th>Échéance</th> <th>Format</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Procès-verbal de remise de site et de démarrage des travaux</td> <td>10 jours après OS</td> <td>PDF</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Procès-verbaux des réunions de chantier</td> <td>Hebdomadaire pendant les 4 mois de travaux</td> <td>PDF / Word</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Rapport mensuel d'avancement des travaux (progression physique, difficultés, recommandations)</td> <td>Mensuel (M1, M2, M3, M4) – au plus tard le 5 du mois suivant</td> <td>PDF + Excel + photos</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Rapport de mise en œuvre PGES mensuel</td> <td>Mensuel</td> <td>Word et PDF</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Procès-verbaux de réception provisoire des travaux</td> <td>À la réception</td> <td>PDF</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Rapport final des travaux</td> <td>30 jours après réception provisoire</td> <td>PDF + données techniques</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Rapports de suivi pendant la période de garantie</td> <td>Tous les 6 mois</td> <td>PDF</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Rapport final définitif et dossier de récolement (as-built)</td> <td>15 jours après réception définitive</td> <td>PDF + plans</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Exigences générales de présentation</b>            Tous les rapports devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être <b>rédigés en langue française</b> ;</li> <li>• Comporter <b>page de garde, table des matières, liste des annexes</b> ;</li> <li>• Inclure <b>cartes, photos géoréférencées, tableaux et plans techniques</b> ;</li> <li>• Être transmis en <b>version électronique et en deux (2) copies papier</b> ;</li> <li>• Être adressés à <b>l'UNICEF et au Maître d'Ouvrage</b> ;</li> <li>• Inclure <b>les fichiers sources modifiables</b> (DWG, XLSX, EPANET, PVSyst ou équivalent).</li> </ul> <p>Le prestataire restera mobilisé jusqu'à la <b>finalisation complète de la mission et la validation de tous les livrables</b>, y compris l'intégration des corrections ou observations formulées par l'UNICEF ou le Maître d'Ouvrage. Aucune demande d'avenant ou de compensation supplémentaire ne pourra être introduite pour des retards liés à <b>une insuffisance de production, de qualité des livrables ou à la nécessité de corrections techniques</b></p>	7	Dossier d'Appel d'Offres des travaux (DAO) incluant plans d'exécution, BPU, DQE et spécifications techniques	38 jours	PDF + Word + Excel	8	Dossier technique final consolidé intégrant toutes les observations et validations	45 jours	Support électronique + copies papier	N°	Rapport / Document	Échéance	Format	1	Procès-verbal de remise de site et de démarrage des travaux	10 jours après OS	PDF	2	Procès-verbaux des réunions de chantier	Hebdomadaire pendant les 4 mois de travaux	PDF / Word	3	Rapport mensuel d'avancement des travaux (progression physique, difficultés, recommandations)	Mensuel (M1, M2, M3, M4) – au plus tard le 5 du mois suivant	PDF + Excel + photos	4	Rapport de mise en œuvre PGES mensuel	Mensuel	Word et PDF	5	Procès-verbaux de réception provisoire des travaux	À la réception	PDF	6	Rapport final des travaux	30 jours après réception provisoire	PDF + données techniques	7	Rapports de suivi pendant la période de garantie	Tous les 6 mois	PDF	8	Rapport final définitif et dossier de récolement (as-built)	15 jours après réception définitive	PDF + plans
7	Dossier d'Appel d'Offres des travaux (DAO) incluant plans d'exécution, BPU, DQE et spécifications techniques	38 jours	PDF + Word + Excel																																										
8	Dossier technique final consolidé intégrant toutes les observations et validations	45 jours	Support électronique + copies papier																																										
N°	Rapport / Document	Échéance	Format																																										
1	Procès-verbal de remise de site et de démarrage des travaux	10 jours après OS	PDF																																										
2	Procès-verbaux des réunions de chantier	Hebdomadaire pendant les 4 mois de travaux	PDF / Word																																										
3	Rapport mensuel d'avancement des travaux (progression physique, difficultés, recommandations)	Mensuel (M1, M2, M3, M4) – au plus tard le 5 du mois suivant	PDF + Excel + photos																																										
4	Rapport de mise en œuvre PGES mensuel	Mensuel	Word et PDF																																										
5	Procès-verbaux de réception provisoire des travaux	À la réception	PDF																																										
6	Rapport final des travaux	30 jours après réception provisoire	PDF + données techniques																																										
7	Rapports de suivi pendant la période de garantie	Tous les 6 mois	PDF																																										
8	Rapport final définitif et dossier de récolement (as-built)	15 jours après réception définitive	PDF + plans																																										
<b>6. Lieu et Durée</b>	<p>La mission se déroulera principalement dans la <b>cité de Kasenyi, située dans la Zone de Santé de Tchomia, Territoire de Djugu, Province de l'Ituri, en République Démocratique du Congo.</b></p> <p>La mission est structurée en <b>deux phases principales</b> :</p> <p><b>Phase 1 : Réalisation des études techniques : 45 jours</b></p> <p>La durée indicative pour la réalisation des <b>études de faisabilité technique et des études techniques détaillées</b> est estimée à <b>45 jours</b>, à compter de la notification de démarrage de la mission.</p>																																												

Section	Contenu																		
	<b>Phase 2 : Contrôle et supervision des travaux) : environ quatre (4) mois</b> , en fonction du calendrier définitif d'exécution des travaux de construction du réseau d'adduction d'eau potable.																		
<b>7. Expérience professionnelle requise</b>	<b>Personnel clé – Phase études (conception)</b>																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Désignation</th> <th>Critères et expérience requise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Chef de mission – Études</td> <td>Ingénieur Bac+5 en Génie Civil, Hydraulique ou Génie Rural. Responsable de la direction et coordination des études techniques et de la préparation du DAO. Interlocuteur principal du Maître d'Ouvrage et de l'UNICEF. Expérience générale ≥ 15 ans en études d'infrastructures, avec conduite d'au moins 3 missions similaires d'AEP incluant réseaux, réservoirs et ouvrages hydrauliques. Maîtrise coordination multidisciplinaire et élaboration DAO.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Ingénieur Géomètre Topographe</td> <td>Ingénieur Bac+5 en topographie ou géomatique. Expérience ≥ 10 ans en études topographiques. Participation à au moins 2 projets similaires d'infrastructures. Compétences en levés topo, profils en long et en travers, implantation réseaux et ouvrages hydrauliques. Maîtrise outils SIG et logiciels topographiques.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Ingénieur Structures</td> <td>Ingénieur Bac+5 en Génie Civil ou Bâtiment. Expérience ≥ 10 ans en calcul de structures et dimensionnement d'ouvrages en béton armé. Participation à ≥ 3 projets similaires. Compétences en calcul structures, fondations, estimations et spécifications techniques. Maîtrise conception réservoirs et ouvrages hydrauliques.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Spécialiste Environnement et Social</td> <td>Expert Bac+5 en environnement ou sciences sociales appliquées aux infrastructures. Expérience ≥ 5 ans. Participation à ≥ 2 EIES de projets d'infrastructures. Responsable EIES, PGES, conformité réglementaire et consultations publiques.</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Ingénieur Hydraulicien – Conception</td> <td>Ingénieur Bac+5 en hydraulique ou génie civil hydraulique. Expérience ≥ 10 ans en études AEP. Participation à ≥ 2 projets similaires. Responsable dimensionnement hydraulique du réseau, calcul débits, modélisation hydraulique et conception ouvrages hydrauliques. Intervention à temps partiel.</td> </tr> </tbody> </table>	N°	Désignation	Critères et expérience requise	1	Chef de mission – Études	Ingénieur Bac+5 en Génie Civil, Hydraulique ou Génie Rural. Responsable de la direction et coordination des études techniques et de la préparation du DAO. Interlocuteur principal du Maître d'Ouvrage et de l'UNICEF. Expérience générale ≥ 15 ans en études d'infrastructures, avec conduite d'au moins 3 missions similaires d'AEP incluant réseaux, réservoirs et ouvrages hydrauliques. Maîtrise coordination multidisciplinaire et élaboration DAO.	2	Ingénieur Géomètre Topographe	Ingénieur Bac+5 en topographie ou géomatique. Expérience ≥ 10 ans en études topographiques. Participation à au moins 2 projets similaires d'infrastructures. Compétences en levés topo, profils en long et en travers, implantation réseaux et ouvrages hydrauliques. Maîtrise outils SIG et logiciels topographiques.	3	Ingénieur Structures	Ingénieur Bac+5 en Génie Civil ou Bâtiment. Expérience ≥ 10 ans en calcul de structures et dimensionnement d'ouvrages en béton armé. Participation à ≥ 3 projets similaires. Compétences en calcul structures, fondations, estimations et spécifications techniques. Maîtrise conception réservoirs et ouvrages hydrauliques.	4	Spécialiste Environnement et Social	Expert Bac+5 en environnement ou sciences sociales appliquées aux infrastructures. Expérience ≥ 5 ans. Participation à ≥ 2 EIES de projets d'infrastructures. Responsable EIES, PGES, conformité réglementaire et consultations publiques.	5	Ingénieur Hydraulicien – Conception	Ingénieur Bac+5 en hydraulique ou génie civil hydraulique. Expérience ≥ 10 ans en études AEP. Participation à ≥ 2 projets similaires. Responsable dimensionnement hydraulique du réseau, calcul débits, modélisation hydraulique et conception ouvrages hydrauliques. Intervention à temps partiel.
	N°	Désignation	Critères et expérience requise																
	1	Chef de mission – Études	Ingénieur Bac+5 en Génie Civil, Hydraulique ou Génie Rural. Responsable de la direction et coordination des études techniques et de la préparation du DAO. Interlocuteur principal du Maître d'Ouvrage et de l'UNICEF. Expérience générale ≥ 15 ans en études d'infrastructures, avec conduite d'au moins 3 missions similaires d'AEP incluant réseaux, réservoirs et ouvrages hydrauliques. Maîtrise coordination multidisciplinaire et élaboration DAO.																
	2	Ingénieur Géomètre Topographe	Ingénieur Bac+5 en topographie ou géomatique. Expérience ≥ 10 ans en études topographiques. Participation à au moins 2 projets similaires d'infrastructures. Compétences en levés topo, profils en long et en travers, implantation réseaux et ouvrages hydrauliques. Maîtrise outils SIG et logiciels topographiques.																
	3	Ingénieur Structures	Ingénieur Bac+5 en Génie Civil ou Bâtiment. Expérience ≥ 10 ans en calcul de structures et dimensionnement d'ouvrages en béton armé. Participation à ≥ 3 projets similaires. Compétences en calcul structures, fondations, estimations et spécifications techniques. Maîtrise conception réservoirs et ouvrages hydrauliques.																
	4	Spécialiste Environnement et Social	Expert Bac+5 en environnement ou sciences sociales appliquées aux infrastructures. Expérience ≥ 5 ans. Participation à ≥ 2 EIES de projets d'infrastructures. Responsable EIES, PGES, conformité réglementaire et consultations publiques.																
	5	Ingénieur Hydraulicien – Conception	Ingénieur Bac+5 en hydraulique ou génie civil hydraulique. Expérience ≥ 10 ans en études AEP. Participation à ≥ 2 projets similaires. Responsable dimensionnement hydraulique du réseau, calcul débits, modélisation hydraulique et conception ouvrages hydrauliques. Intervention à temps partiel.																
	<b>Personnel clé – Phase contrôle &amp; supervision</b>																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Désignation</th> <th>Critères et expérience requise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Chef de mission – Supervision</td> <td>Ingénieur Bac+5 en Génie Civil ou Hydraulique. Responsable coordination de la mission de supervision et interlocuteur du Maître d'Ouvrage et de l'UNICEF. Expérience ≥ 15 ans en contrôle et supervision d'infrastructures. Participation à ≥ 3 missions similaires. Intervention à temps partiel avec visites et rapports.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Spécialiste HSE / Environnement</td> <td>Expert Bac+5 en environnement ou HSE. Expérience ≥ 7 ans en suivi environnemental et social de projets d'infrastructures. Responsable suivi PGES, sécurité chantier et mesures de sauvegardes environnementales et sociales. Participation à ≥ 2 projets similaires.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Ingénieur Hydraulicien – Supervision</td> <td>Ingénieur Bac+5 en hydraulique. Expérience ≥ 10 ans en supervision technique AEP. Participation à ≥ 2 projets similaires. Responsable suivi technique réseaux, essais hydrauliques et mise en service du système. Intervention à temps partiel.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Délégués à pied d'œuvre (DPO)</td> <td>Au moins 2 ingénieurs ou techniciens supérieurs en génie civil ou hydraulique. Expérience ≥ 10 ans en supervision et contrôle qualité de travaux. Participation à ≥ 3 projets similaires. Responsables suivi quotidien du chantier et contrôle conformité technique. Présence à temps plein sur site.</td> </tr> </tbody> </table>	N°	Désignation	Critères et expérience requise	1	Chef de mission – Supervision	Ingénieur Bac+5 en Génie Civil ou Hydraulique. Responsable coordination de la mission de supervision et interlocuteur du Maître d'Ouvrage et de l'UNICEF. Expérience ≥ 15 ans en contrôle et supervision d'infrastructures. Participation à ≥ 3 missions similaires. Intervention à temps partiel avec visites et rapports.	2	Spécialiste HSE / Environnement	Expert Bac+5 en environnement ou HSE. Expérience ≥ 7 ans en suivi environnemental et social de projets d'infrastructures. Responsable suivi PGES, sécurité chantier et mesures de sauvegardes environnementales et sociales. Participation à ≥ 2 projets similaires.	3	Ingénieur Hydraulicien – Supervision	Ingénieur Bac+5 en hydraulique. Expérience ≥ 10 ans en supervision technique AEP. Participation à ≥ 2 projets similaires. Responsable suivi technique réseaux, essais hydrauliques et mise en service du système. Intervention à temps partiel.	4	Délégués à pied d'œuvre (DPO)	Au moins 2 ingénieurs ou techniciens supérieurs en génie civil ou hydraulique. Expérience ≥ 10 ans en supervision et contrôle qualité de travaux. Participation à ≥ 3 projets similaires. Responsables suivi quotidien du chantier et contrôle conformité technique. Présence à temps plein sur site.			
	N°	Désignation	Critères et expérience requise																
	1	Chef de mission – Supervision	Ingénieur Bac+5 en Génie Civil ou Hydraulique. Responsable coordination de la mission de supervision et interlocuteur du Maître d'Ouvrage et de l'UNICEF. Expérience ≥ 15 ans en contrôle et supervision d'infrastructures. Participation à ≥ 3 missions similaires. Intervention à temps partiel avec visites et rapports.																
2	Spécialiste HSE / Environnement	Expert Bac+5 en environnement ou HSE. Expérience ≥ 7 ans en suivi environnemental et social de projets d'infrastructures. Responsable suivi PGES, sécurité chantier et mesures de sauvegardes environnementales et sociales. Participation à ≥ 2 projets similaires.																	
3	Ingénieur Hydraulicien – Supervision	Ingénieur Bac+5 en hydraulique. Expérience ≥ 10 ans en supervision technique AEP. Participation à ≥ 2 projets similaires. Responsable suivi technique réseaux, essais hydrauliques et mise en service du système. Intervention à temps partiel.																	
4	Délégués à pied d'œuvre (DPO)	Au moins 2 ingénieurs ou techniciens supérieurs en génie civil ou hydraulique. Expérience ≥ 10 ans en supervision et contrôle qualité de travaux. Participation à ≥ 3 projets similaires. Responsables suivi quotidien du chantier et contrôle conformité technique. Présence à temps plein sur site.																	
<b>8. Processus méthodes d'évaluation</b>	<b>A.Évaluation de l'offre technique</b>																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Critères</th> <th>Mode de notation</th> <th>Note maximale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Expérience du soumissionnaire</td> <td>Projets similaires d'études et de supervision de systèmes d'AEP (réseaux, réservoirs, ouvrages hydrauliques) réalisés au cours des <u>07 dernières années</u>. Les preuves obligatoires comprennent : contrats signés, PV de réception, attestations de bonne exécution, photos des ouvrages réalisés.</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>	N°	Critères	Mode de notation	Note maximale	1	Expérience du soumissionnaire	Projets similaires d'études et de supervision de systèmes d'AEP (réseaux, réservoirs, ouvrages hydrauliques) réalisés au cours des <u>07 dernières années</u> . Les preuves obligatoires comprennent : contrats signés, PV de réception, attestations de bonne exécution, photos des ouvrages réalisés.	15										
N°	Critères	Mode de notation	Note maximale																
1	Expérience du soumissionnaire	Projets similaires d'études et de supervision de systèmes d'AEP (réseaux, réservoirs, ouvrages hydrauliques) réalisés au cours des <u>07 dernières années</u> . Les preuves obligatoires comprennent : contrats signés, PV de réception, attestations de bonne exécution, photos des ouvrages réalisés.	15																

Section	Contenu		
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• ≥ 3 projets similaires : 15 pts</li> <li>• 2 projets : 10 pts</li> <li>• 1 projet : 5 pts</li> <li>• Aucun projet : 0 pt</li> </ul>
	2	Méthodologie d'exécution et organisation de la mission	Qualité et cohérence de la méthodologie proposée pour la réalisation des études et la supervision des travaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche méthodologique et compréhension de la mission : 2 pts</li> <li>• Dispositif de contrôle qualité interne (QA/QC) : 2 pts</li> <li>• Planning détaillé d'exécution : 1 pt</li> <li>• Stratégie de déploiement et logistique terrain : 1 pt</li> <li>• Cohérence globale de la proposition technique : 1 pt</li> </ul>
	3	Capacité organisationnelle et déploiement en milieu difficile	Capacité démontrée à intervenir dans des zones rurales ou difficiles d'accès : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentant ou dispositif opérationnel local : 4 pts</li> <li>• Mécanisme de communication avec UNICEF et parties prenantes : 2 pts</li> <li>• Mesures de mitigation des risques logistiques et climatiques : 4 pts</li> </ul>
	4	Qualifications du personnel clé	CV signés et diplômes obligatoires. L'absence de preuve entraîne 0 point pour le poste concerné. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de mission (ingénieur hydraulicien senior) : 10 pts</li> <li>• Ingénieur topographe : 6 pts</li> <li>• Ingénieur structure : 6 pts</li> <li>• Spécialiste environnement / sauvegardes : 4 pts</li> <li>• Ingénieur hydraulicien : 4 pts</li> <li>• Délégués à pied d'œuvre / superviseurs de chantier : 6 pts</li> </ul>
	5	Équipements logistiques	Preuves de possession ou de location des moyens logistiques nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule 4x4 ou moyen de déplacement adapté : 3 pts</li> <li>• Équipements techniques (GPS, stations topo, logiciels techniques, ordinateurs, etc.) : 2 pts</li> </ul>
	6	HSSE et sauvegardes sociales	Dispositifs de gestion des risques environnementaux, sociaux et de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des risques et mesures de mitigation : 1 pt</li> <li>• Code de conduite et dispositions de sécurité : 0,5 pt</li> <li>• Mesures de prévention contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) : 1,5 pts</li> </ul>
La note minimale requise pour la qualification technique est de 49 points sur 70. Seules les propositions techniques ayant obtenu une note égale ou supérieure à 49 sur 70 seront qualifiées et prises en compte pour la suite du processus de sélection.			
<b>B.Évaluation de l'offre financière</b>			
Elle sera en hors taxes, hors TVA et libellée en dollar américain. La note maximale de l'offre financière est fixée à 30 points sera déterminée comme suit :			
$\text{Note financière} = \frac{\text{Montant offre la plus basse}}{\text{Montant offre considérée}} \times 30$			
<b>9. Questions administratives</b>	<b>1 Critères d'attribution</b> À l'issue du processus d'évaluation des offres, l'UNICEF attribuera le contrat au <b>soumissionnaire qualifié ayant obtenu la meilleure note combinée (technique et financière)</b> , conformément aux critères et à la méthodologie d'évaluation définis dans le présent dossier d'appel d'offres. La visite préalable des sites, bien que fortement recommandée, n'est pas éliminatoire ; toutefois, son absence pourra être prise en compte		

Section	Contenu								
	<p>dans l'évaluation de la compréhension du contexte, de la faisabilité technique et de la pertinence de la méthodologie proposée.</p> <p>L'UNICEF se réserve le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'attribuer <b>le marché à un ou plusieurs soumissionnaires</b>, selon les résultats de l'évaluation ;</li> <li>• De <b>retenir toute option d'attribution jugée conforme au meilleur intérêt de l'UNICEF</b>, notamment en matière d'efficacité opérationnelle, de qualité technique et de gestion des risques.</li> </ul> <p><b>2. Signature du contrat</b></p> <p>Le soumissionnaire retenu devra, dans un <b>délaï maximum de sept (7) jours calendaires</b> à compter de la réception du contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Signer et dater le contrat ;</b></li> <li>• <b>Et le retourner officiellement à l'UNICEF.</b></li> </ul> <p>Le non-respect de ce délai ou des exigences stipulées dans les présents Termes de Référence pourra constituer un <b>motif suffisant pour l'annulation de l'attribution du contrat.</b></p> <p>Dans ce cas, l'UNICEF se réserve le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'attribuer <b>le contrat au soumissionnaire classé en deuxième position</b>, ou</li> <li>• De <b>relancer la procédure par un nouvel appel à soumissions.</b></li> </ul> <p><b>3. Assurance de responsabilité professionnelle</b></p> <p>Le bureau d'études devra disposer d'une assurance de responsabilité civile professionnelle couvrant les risques liés aux prestations d'ingénierie, d'études techniques et de supervision des travaux dans le cadre du présent contrat.</p> <p><b>4 Délai de garantie et responsabilité après travaux</b></p> <p>Le <b>délaï de garantie des travaux est fixé à douze (12) mois</b>, à compter de la date de <b>réception provisoire des ouvrages</b>, prononcée après l'achèvement complet des travaux et la levée des réserves éventuelles.</p> <p>Durant toute la période de garantie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Entrepreneur demeure <b>pleinement responsable de la bonne tenue des ouvrages réalisés ;</b></li> <li>• Il devra procéder, à ses frais, à <b>toute réparation ou correction des défauts constatés ;</b></li> <li>• Il reste <b>responsable vis-à-vis des tiers pour tout dommage ou accident résultant d'une défaillance des ouvrages</b>, même si cette défaillance n'a pas été signalée par l'UNICEF ou par les services techniques compétents.</li> </ul> <p><b>5 Garantie de bonne exécution des prestations</b></p> <p>Le titulaire du marché devra constituer une garantie de bonne exécution équivalente à dix pour cent (10 %) du montant total du contrat. Cette garantie sera libérée après validation du rapport final et la clôture de la mission.</p>								
<p><b>10. Gestion du projet</b></p>	<p>La Section WaSH sera responsable de la gestion du projet avec l'appui de Supply pour la gestion de contrat</p>								
<p><b>11. Échéancier de paiement</b></p>	<p>Le montant du contrat est un <b>prix global et forfaitaire</b>, hors taxes, <b>ferme et non révisable</b>. Les paiements sont strictement liés à la production, à la soumission et à la validation formelle des livrables par l'UNICEF.</p> <p>Tout système de paiement progressif basé sur des étapes, livrables ou niveaux d'avancement devra être <b>validé au stade de planification par l'autorité habilitée de l'UNICEF</b></p> <p><b>Caution de garantie 10% :</b> Le projet prévoit une retenue de garantie de 10% du montant total du contrat qui sera présentée au début des travaux et sera libérée à la réception définitive sous forme de caution bancaire authentifiée.</p> <p><b>Partie 1 : Mission d'études techniques et architecturales</b></p> <table border="1" data-bbox="391 1982 1497 2112"> <thead> <tr> <th>Tranche</th> <th>Pourcentage</th> <th>Condition de paiement</th> <th>Échéance indicative</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1<sup>ère</sup> tranche</td> <td>60% du montant forfait prévu pour les études</td> <td>"Validation par l'UNICEF du rapport préliminaire, de l'état des lieux et de l'Avant-Projet Sommaire (APS)"</td> <td>"30 jours après la signature du contrat (délais d'approbation inclus)"</td> </tr> </tbody> </table>	Tranche	Pourcentage	Condition de paiement	Échéance indicative	1 <sup>ère</sup> tranche	60% du montant forfait prévu pour les études	"Validation par l'UNICEF du rapport préliminaire, de l'état des lieux et de l'Avant-Projet Sommaire (APS)"	"30 jours après la signature du contrat (délais d'approbation inclus)"
Tranche	Pourcentage	Condition de paiement	Échéance indicative						
1 <sup>ère</sup> tranche	60% du montant forfait prévu pour les études	"Validation par l'UNICEF du rapport préliminaire, de l'état des lieux et de l'Avant-Projet Sommaire (APS)"	"30 jours après la signature du contrat (délais d'approbation inclus)"						

Section	Contenu			
	2 <sup>ème</sup> tranche	30% du montant forfait prévu pour les études	"Validation par l'UNICEF du rapport d'Avant-Projet Détaillé (APD) et des plans techniques détaillés des ouvrages"	"60 jours après la signature du contrat (délais d'approbation inclus)"
	3 <sup>ème</sup> tranche	10% du montant forfait prévu pour les études	"Validation par l'UNICEF des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et du rapport final d'études"	"90 jours après la signature du contrat (hors délais d'approbation)"
	<b>Partie 2 : Mission optionnelle de supervision et contrôle des travaux</b>			
	Tranche	Pourcentage	Condition de paiement	Référence d'avancement
	1 <sup>ère</sup> tranche	20% du montant prévu pour la phase supervision des travaux	"PV de remise de site, PV des réunions de chantier et rapports mensuels validés par l'UNICEF"	"25 % d'avancement physique des travaux (≈ 2 mois après démarrage)"
2 <sup>ème</sup> tranche	20% du montant prévu pour la phase supervision des travaux	"PV des réunions de chantier et rapports mensuels validés"	"50 % d'avancement physique (≈ 4 mois)"	
3 <sup>ème</sup> tranche	30% du montant prévu pour la phase supervision des travaux	"PV des réunions de chantier et rapports mensuels validés"	"80 % d'avancement physique (≈ 6 mois)"	
4 <sup>ème</sup> tranche	30% du montant prévu pour la phase supervision des travaux	"Rapports mensuels et rapport final provisoire incluant le PV de réception provisoire validé par l'UNICEF"	"100 % d'avancement physique (≈ 8 mois)"	
<b>12. Information diverses</b>	RAS			
<b>13. Annexes</b>				

Remarque : Les Tdrs doivent être précis et non trop détaillés ou restrictifs au point de devenir non compétitif ou susceptible de favoriser un prestataire de services unique.

Préparé par :

*Myalundja Ciza*

24-03-2026

Ciza NYALUNDJA, WaSH Officer

Vérification Supply:

*Primus Njub III Kum*

25-03-2026

Primus NJUH KUM, OIC Chief Supply and Logistics

Approbation Cheffe de Bureau :

*Hela Skhiri*

25-03-2026

Hela SKHIRI, Cheffe de Bureau Terrain

Approbation chef de Section :

*Fabienne Bertrand*

25-03-2026

Fabienne BERTRAND, OIC Chief WaSH